

## RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL DE QUARTIER DE MAIZERETS

POUR L'ANNÉE 2012



## RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL DE QUARTIER DE MAIZERETS

POUR L'ANNÉE 2012

### CONTENU

1. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE
2. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER
3. RAPPORT DU SECRÉTARIAT
4. RAPPORT DE LA TRÉSORERIE
5. LE CONSEIL DE QUARTIER DANS LES MÉDIAS EN 2013

ANNEXE I - LES ÉTATS FINANCIERS 2012

ANNEXE II - BILAN DES ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER

## 1. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTENCE

### LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE QUARTIER DE MAIZERETS

par Serge Déry, administrateur et président

En 2012 et au début de 2013, le conseil d'administration a tenu des rencontres mensuelles et de nombreuses autres rencontres afin de faire cheminer les dossiers et les préoccupations du quartier de Maizerets. Vous comprendrez que notre Conseil de quartier porte de nombreux dossiers et leur cheminement m'amène à vous donner l'information la plus à jour possible.



**Serge Déry, président du Conseil de quartier de Maizerets, estime que l'ardeur des débats du Conseil de quartier de Maizerets en 2012 et en 2013 a été teintée par la couleur des efforts et de la détermination du Conseil de quartier**

Lors de l'élection du 18 avril 2012, plusieurs nouveaux membres se sont joints au conseil d'administration, la composition actuelle étant :

- président : Serge Déry
- vice-président : Marcel Paré
- trésorier : Yvan Ouellet
- secrétaire : Éloïse Paquette
- administrateurs: Geneviève Levac, Claude Pouliot

S'est ajouté par la suite un administrateur nommé par cooptation, Martial Van Neste.

Dans la suite du présent rapport annuel, vous prendrez connaissance plus complète des nombreux dossiers dans lesquels les membres ont œuvré.

D'entrée en matière, je dois saluer le grand travail que nous avons tous accompli au cours de cette période, mais surtout l'engagement et la volonté de faire changer les choses afin que notre quartier et les milieux de vie de sa population soient respectés mais surtout améliorés. Chaque membre du CA a donné à la mesure de sa disponibilité.

L'ardeur de nos rencontres et de nos débats fut à la couleur de nos efforts et de notre détermination. Je dois vous dire que nos rencontres furent très animées et il valait la peine d'y assister. Je désire témoigner de mon estime envers chacun des membres et surtout mon appréciation de leur respect du mandat confié.

Le Conseil de quartier est composé des citoyens du quartier. D'ailleurs, nous en retrouvons certains comme porteurs de dossiers, car il est de pratique courante que des préoccupations et besoins soient apportés par eux et qu'ils continuent à les défendre. Nous les accompagnons et leur offrons conseils et supports. Nous demeurons toujours à l'écoute de vos attentes, aussi ne soyez pas gênés de venir nous rencontrer lors des réunions du CA.

Au cours de la dernière année, nous avons réussi à faire évoluer les dossiers du Conseil à l'avantage de notre quartier et face à nos attentes. Par exemple :

- le boulevard Henri-Bourassa se verra amputé d'une voie dans chaque direction afin de mieux contrôler la vitesse et le bruit. Cela correspond bien aux attentes des citoyens, et rendra la traversée piétonne plus sécuritaire.
- le dossier sur l'enfouissement des fils à haute tension d'Hydro-Québec progresse et pourrait faire l'objet d'ententes, et ce par une participation très active et soutenue des citoyens et du Conseil de Quartier.
- la participation de membres du Conseil à des rencontres avec la Direction de la Santé Publique afin d'identifier les contraintes environnementales et d'y trouver les solutions.

D'autres dossiers sont aussi en cheminement et devraient apporter satisfaction à la population.

Vous comprendrez que de voir ces dossiers se conclure, suite à beaucoup d'effort, nous apporte satisfaction mais surtout aide à conserver notre motivation; et dans cet esprit ceci nous permet encore plus de vous interpeller afin de combler les postes disponibles à notre conseil d'administration

Je ne peux terminer ce mot du président sans rappeler certaines situations désagréables que nous avons du subir et qui, selon nous, ne sont pas respectueuses de pratiques reconnues ou convenables.



**Une partie de l'historique chemin de la Canardière, situé dans le quartier Maizerets**

Ainsi, la consultation sur le PPU d'Estimauville et sa suite dans les médias furent menés par les autorités sans respect ni professionnalisme, dans un processus et un délai ne répondant même pas aux règles reconnues. De plus, la sortie dans les médias du porteur de dossier pour la Ville de Québec contenait des éléments erronés et inexacts.

Cette situation fut ébranlante et tout autant discordante avec une consultation tenue cette année par la Ville sur l'orientation des Conseils de quartier. Or, cette consultation faisait plutôt la promotion du travail préparatoire des dossiers, soit le principe du 'travail en amont', travail devant impliquer tous les acteurs du milieu, incluant les conseils de quartier.



L'année que nous venons de terminer annonce que les prochaines rencontres seront très stimulantes et productives. Nous mettrons le plus de moyens possibles afin de nous rapprocher de vous, les citoyens du quartier, et surtout de favoriser votre présence à nos instances.

## **2. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER MAIZERETS**

### **MONT-THABOR/L'ÉMÉRILLON**

par Martial van Neste, administrateur

Le Conseil de quartier s'est associé avec le comité de citoyens de Mont Thabor/L'Émérillon en regard du projet immobilier entre ces deux rues du quartier.

En janvier 2012, une assemblée avait été tenue pour la modification du zonage pour permettre le projet immobilier. Cette assemblée avait adopté la modification, mais avec des réserves et sur la base que la Commission d'urbanisme réviserait les plans du promoteur.

Le Conseil de quartier a demandé formellement de voir les documents déposés par le promoteur en regard de la décision de la Commission pour valider si les demandes des citoyens ont été prises en considération et de tenir une séance d'information. Ces demandes touchaient notamment l'architecture des bâtiments, les accès aux stationnements, l'aménagement du nouveau parc, les impacts de la construction, et la possible implantation d'une garderie. Nous attendons ces documents et la réaction du comité de citoyens.



**La Construction de condominiums dans le secteur des rues Mont-Thabor et de l'Émérillon : le Conseil de quartier demande des documents déposés par le promoteur**

### **PPU D'ESTIMAUVILLE**

par Martial Van Neste, administrateur

La Ville de Québec a tenu une «consultation» pour un plan particulier d'urbanisme (PPU) pour le secteur d'Estimauville. Cette «consultation» a été convoquée durant la période des Fêtes et les rapports finaux devaient être déposés pour le 17 janvier 2013.

Cette trop courte période ne permettait pas au Conseil de quartier de pouvoir étudier cet important rapport de 62 pages et de tenir une réunion pour élaborer un mémoire. Le Conseil a donc dénoncé ce processus de consultation, qui ne suit pas les règles édictées par le Ministère des affaires municipales et par la Ville elle-même.

Le Conseil n'est pas contre plusieurs des mesures proposées dans ce PPU, notamment la mise en place d'un éco-quartier. Le Conseil de quartier regarde différentes avenues pour forcer la ville à suivre ses propres règles de consultation particulièrement en regard de l'implantation de l'Éco-quartier.



**L'avenue d'Estimauville et une portion du boulevard Ste-Anne font partie des plans de la Ville de Québec, dans ce qu'il est convenu d'appeler le 'PPU D'estimauville'**

#### **COMITÉ INFORMATIQUE**

par Martial Van Neste, administrateur

Pour remplir sa mission, les membres du Conseil de quartier doivent travailler et échanger sur de nombreux documents officiels (ex. procès-verbal) et d'autres documents de travail. Pour faciliter ce travail et le rendre plus efficace, un comité informatique a été mis sur pied pour évaluer différentes alternatives de gestion documentaire sur internet. Le volet de diffusion de ces documents aux citoyens via internet est aussi considéré.

#### **HYDRO-QUÉBEC**

par Geneviève Levac, administratrice

En avril 2011, la population du quartier Maizerets, appuyée par les quartiers limitrophes de Lairet et du Vieux-Limoilou, a réagi vivement à un projet d'enfouissement de lignes à haute-tension d'Hydro-Québec sous des rues résidentielles densément peuplées. Ces lignes devaient remplacer les lignes aériennes existantes qui longent notamment le Boulevard Henri-Bourassa et la 41ème Rue. Ces lignes devaient aussi raccorder le nouveau poste de distribution d'électricité, construit sur le chemin de la Canardière, au réseau d'Hydro-Québec.



**L'enfouissement des fils par Hydro-Québec dans certaines rues résidentielles a suscité les craintes des citoyens**

Les citoyens ont exprimé diverses craintes concernant le passage des lignes à haute-tension dans leur rue, près de leurs résidences. L'exposition accrue aux champs magnétiques et les effets possibles sur leur santé et la santé des personnes vulnérables, dont les enfants, en faisaient partie. Devant le constat

que son projet, tel que présenté, n'atteignait pas le critère d'acceptabilité sociale, Hydro-Québec a réagi en créant un comité de travail qui a pris le nom de 'Table d'information et d'échange'. Le but de cette table était de trouver de nouveaux tracés d'enfouissement des lignes haute-tension qui soient acceptables pour toutes les parties : citoyens, Hydro-Québec, Ville de Québec et Direction de la santé publique.

Les lignes doivent être enfouies puisque les lignes aériennes actuelles sont désuètes et que le poste électrique est conçu pour être raccordé par voie souterraine. Le Conseil de quartier Maizerets a été présent à cette table pendant tout le processus. Des solutions intéressantes sont élaborées et Hydro-Québec veut présenter aux citoyens et résidents de nouveaux tracés en juin 2013.

#### **Mandat du Conseil de quartier sur la table d'information et d'échange d'Hydro-Québec**

- rapporter les préoccupations des citoyens et résidents de Maizerets à la Table
- ramener de l'Information au Conseil de quartier et aux citoyens
- promouvoir des solutions jugées sans risque, notamment pour la santé (principe de précaution)
- participer à la recherche de solutions
- valoriser le quartier et la qualité de vie

#### **Résultats attendus**

Le Conseil de quartier a collaboré aux travaux de la Table d'information et d'échange. Les discussions ont mené à l'élaboration de nouveaux tracés potentiels qui tenaient compte des préoccupations exprimées par les différents acteurs: les citoyens, Hydro-Québec, la Ville de Québec et la direction de la Santé publique. Des tracés définitifs acceptables devraient être présentés par Hydro-Québec, en consultation publique, en juin 2013. Le Conseil poursuit son travail.

## **COMITÉ HENRI-BOURASSA ET 22E RUE**

par Marcel Paré, administrateur et vice-président

### **Mise en contexte**

Le Conseil de quartier de Maizerets a élaboré, lors de la rédaction de son plan d'action, la stratégie de se doter de comités de travail afin de l'appuyer ou le documenter dans ses réflexions et échanges.

Les problèmes liés à la circulation sur le boulevard Henri-Bourassa, ainsi que sur les rues voisines dont la 22e rue, sont récurrents, et ce, depuis plusieurs années. Des résidents ont fait de multiples interventions tant au Conseil de quartier, qu'au Conseil d'arrondissement ou au Conseil de ville. Un comité a été mis en place en septembre 2011 et il a poursuivi durant l'année le mandat entériné par le conseil. Ce mandat visait à proposer à la Ville des mesures permettant :

- une réelle amélioration de la qualité de vie
- une réduction des méfaits par le bruit
- une amélioration de la santé des résidents.

Trois projets de résolution proposant des moyens ou stratégies visant à réduire les impacts de la circulation ont été déposés en 2012.



**Les camions, la vitesse et la densité de la circulation font partie des problèmes de circulation sur Henri-Bourassa, la 22e rue et dans les rues voisines du boulevard**



Au début de 2013, des résultats positifs ont découlé de ces démarches. La Ville de Québec a annoncé à s'engager à effectuer des travaux majeurs de réfection sur le boulevard Henri-Bourassa. La Présidente d'arrondissement a indiqué que la Ville voulait réduire le nombre de voies de circulation de trois à deux voies, et ce, de chaque côté du boulevard. La largeur des voies restantes sera également réduite. Des voies de virage, de l'aménagement paysager seront implantés; la modernisation de l'éclairage et, pour certaines parties, les structures seront refaites.



**La Ville de Québec a annoncé des projets pour améliorer la situation sur Henri-Bourassa et améliorer la qualité de vie : mur coupe-son et réduction du nombre de voies**

Une première étape entre Dufferin et de La Canardière devrait débuter à l'été ou l'automne 2013. Une approbation doit cependant être obtenue du Ministère des transports. La rue de La Trinité sera fermée. Il y aura construction d'un mur coupe-son et végétalisation.

Dans la présentation globale du projet de réaménagement d'Henri-Bourassa, les solutions proposées par la Ville rejoignent quasi l'ensemble des moyens et stratégies exprimées à la Ville par les citoyens. Nous croyons que ce mandat est

très avancé. La Ville semble développer une nouvelle sensibilité face aux problématiques dénoncées par les citoyens et tient compte des propositions citoyennes dans sa recherche de solutions.

## **MÉGA-RECYCLAGE REMODELÉ**

par Marcel Paré, administrateur et vice-président

Le mégarecyclage est né d'une initiative du Conseil de quartier Maizerets, il y a environ 10 ans. Il a été supporté pendant plusieurs années par un financement significatif et par l'appui, durant cette période, de membres qui se sont impliqués au nom du Conseil.

L'objectif initial de l'activité était de promouvoir le recyclage par la mise en place d'une activité environnementale novatrice pour l'époque et qui faisait la promotion du recyclage et du réemploi.

La formule choisie était un événement de cueillette centralisée, à une date unique, de produits domestiques ou dangereux. Au fil des années, cette activité ne s'est pas adaptée, les groupes porteurs de l'activité se satisfaisant d'un accroissement du volume de matières à récupérer tout en faisant un 'copier-coller' des activités des années précédentes.

Durant les deux dernières années, la formule utilisée a créé des tensions, des divisions ou des incompréhensions au sein des conseils de quartier successifs, notamment parce que de nouveaux membres du Conseil suggéraient d'améliorer la formule alors que les principaux promoteurs de l'activité initiale ont maintenu leur position de continuer l'événement sans changement.

En plus de nombreux débats, un rapport critique a été adressé aux promoteurs de l'activité du Méga-recyclage.

Un nouveau projet a été proposé afin de maintenir le concept de base, tout en le remaniant et en renouvelant l'activité afin de :

- promouvoir le recyclage, la récupération et la réutilisation dans le quartier Maizerets,

- doter cette journée d'activités connexes à connotation éducative visant les 3 R, soit la réduction, la réutilisation et le recyclage, ainsi que les concepts relatifs aux écoquartiers
- faire connaître les emplacements géographiques dans le quartier où des entreprises sans but lucratif récupèrent et valorisent les matières renouvelables;
- favoriser la vie citoyenne dans le quartier et l'intérêt des citoyens dans les notions de développement durable;
- favoriser les organismes se dédiant à cette mission;
- jeter les jalons d'un véritable éco-quartier dans Maizerets
- continuer la tradition de l'implication de la Ville de Québec dans l'activité du Méga-recyclage via l'arrondissement de La Cité-Limoilou.

#### **Les aspects à améliorer**

Le Conseil de quartier veut continuer l'activité du Méga-recyclage tout en y ajoutant ou en y intégrant d'autres concepts. Les principaux aspects à améliorer sont associés à une activité à plusieurs volets reliés au développement durable

1. à coût raisonnable pendant une journée complète
2. financée par le CQ de Maizerets et par d'autres partenaires, et dirigée uniquement vers les résidents de Maizerets;
3. faisant consensus au sein du Conseil;
4. qui pourra intéresser un ou plusieurs groupes partenaires
5. qui sera publicisée auprès des autres conseils de quartier afin que cette formule soit utilisée et adaptée en fonction des besoins locaux

#### **Proposition déposée**

Il s'agit d'une journée d'activités visant à amener les résidents de Maizerets à découvrir et à utiliser les organismes à but non lucratif de récupération et de recyclage du quartier. L'activité interpellera également une participation directe de la Ville de Québec via l'arrondissement de La Cité-Limoilou. Cette journée sera également une première étape d'information et de sensibilisation à l'idée d'un éco-quartier Maizerets. Nous souhaitons valider l'intérêt des citoyens quant aux notions du développement durable.

#### **AIM OU L'HISTOIRE D'UN FERRAILLEUR EN PLEIN QUARTIER :**

##### **LA SITUATION DIX ANNÉES PLUS TARD**

par Yvan Ouellet, administrateur et trésorier

L'histoire de la compagnie AIM dans la zone industrielle a débuté autour de 2003, il y a bientôt dix ans maintenant ! La présence de cette entreprise dans la zone industrielle, à quelques centaines de mètres à peine des habitations, est controversée et difficilement explicable .



**La présence d'un ferrailleur dans Maizerets près des habitations et une modification de la réglementation de la zone industrielle dans ce secteur ont occupé les membres du Conseil en 2012.**



En avril 2012, les citoyens et les citoyennes de Maizerets ont exprimé leur réticence à la possible consolidation de l'entreprise AIM dans la zone industrielle La Canardière, ceci à la faveur d'une consultation publique tenue à la suite d'un controversé projet de modification de la réglementation présenté par la Ville de Québec.

Par la suite, le Conseil d'arrondissement La Cité-Limoilou n'aurait pas attendu les conclusions du Conseil de quartier de Maizerets, suite à cette consultation publique, pour aller de l'avant avec le processus de modification de réglementation. En novembre 2012, il y a bien eu une rencontre *in extremis* entre des représentants du Conseil de quartier et les élus de l'arrondissement, ceci en présence des fonctionnaires intéressés, afin de discuter de la présence d'AIM dans le quartier et des conséquences des modifications possibles de la réglementation. Depuis cette rencontre, le Conseil de quartier n'a pas eu de nouvelles précises de cette histoire.

### **SANTÉ PUBLIQUE, ZONE INDUSTRIELLE ET POUSSIÈRES SUR LA VILLE**

par Yvan Ouellet, administrateur et trésorier

Une équipe des deux conseils de quartier de Maizerets et de Vieux-Limoilou souhaite œuvrer sur les réalités environnementales et sur les impacts sur la santé associés à la zone industrielle de la Canardière, au boulevard Henri-Bourassa et possiblement aussi au Port de Québec.



**L'envahissement des camions dans le quartier Maizerets : ce n'est peut-être que le début**

Depuis de nombreuses années, il y a des nombreuses contraintes environnementales dans le secteur sud-ouest de Maizerets et tout au long du quartier aux abords d'Henri-Bourassa : bruits industriels et bruits provenant du camionnage, contraintes industrielles et poussières provenant de la zone industrielle, émanations de l'incinérateur et, plus récemment, poussières rouges, poussières grises et poussières tout court.



**Les poussières de nickel ont envahi Maizerets et le Vieux-Limoilou. Pas de frontières pour les poussières !**

Ces contraintes ont-elles un impact sur la santé d'une population déjà fragilisée ? Ces épisodes poussiéreux sur la ville, du moins une partie d'icelle, auront provoqué des réactions vives et possiblement justifiées notamment dans le quartier Vieux-Limoilou voisin.

Mais, le quartier Maizerets qui enclave le domaine du même nom, ne serait pas, lui non plus, épargné par les poussières de nickel. Les citoyennes et les citoyens de Maizerets auront droit à quelques explications de la part des autorités prochainement. Et pour le Conseil de quartier, il pourrait s'agir d'un autre dossier chaud, si la tendance se maintient.

## INCINÉRATEUR ET BIOMÉTHANISATION

Une ville en manque d'imagination  
par Claude Pouliot, administrateur

Le Conseil de quartier a délégué Claude Pouliot comme représentant des citoyens au Comité de vigilance de l'incinérateur.

Depuis plus de quarante ans maintenant, la disposition des déchets domestiques à la Ville de Québec rime avec Limoilou et il semble bien que cette tradition n'est pas sur le point de faiblir.

Si on peut se réjouir que dans un moment d'inattention l'administration municipale ait dérogé à cette règle en localisant ailleurs les centres de tri, voilà qu'un nouvel équipement censé diminuer la quantité de déchets vouée à l'incinération nous est à nouveau destiné. Cette usine de biométhanisation qui, avant même d'être construite voit déjà sa capacité doublée, devrait voir le jour dans le voisinage du Parc Maizerets, à la Baie de Beauport, tout à côté des réservoirs de carburant de la IMTT. Une fois de plus, quel beau mélange on nous destine !

Mais si l'administration municipale n'a pas eu l'imagination requise pour trouver hors de nos murs des emplacements adéquats et conformes aux règles d'équité édictées par le MDDEFP, là n'est peut-être pas le pire de toute cette triste histoire. En effet, posons-nous la question à savoir si la Ville réussira à faire mieux avec cette usine d'une complexité technique étonnante qu'avec son incinérateur qui n'est même pas en mesure de respecter la norme du monoxyde de carbone et ce après 65 M\$ de rénovation.

Je vous laisse imaginer ce que ce devait être avant.



**La Ville de Québec est incapable d'atteindre les normes de combustion de son incinérateur. Comment réussira-t-elle à faire fonctionner la technique plus complexe de biométhanisation ?**

La population de Limoilou doit maintenant faire les pressions requises pour que cesse cette façon de faire les choses qui privilégie la voie de la facilité en

mettant tout dans le même coin. Nous avons droit à d'autres choix que la guerre ou la peste.

La Ville s'étend et il devient ridicule de transporter les déchets de la périphérie vers le centre. Le traitement des déchets n'a pas à se faire via un guichet unique, des usines de plus petit gabarit doivent être réparties équitablement sur le territoire. Après la tournée des amphithéâtres, le temps est peut-être venu d'aller au Japon s'instruire sur la disposition des déchets domestiques.

### **3. RAPPORT DU SECRÉTARIAT**

#### **RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE DU CONSEIL DE QUARTIER DE MAIZERETS**

par Eloïse Paquette, administratrice et secrétaire

Au cours de cette année, le secrétariat s'est concentré à faire un document de recensement et de suivi des résolutions. Le document est divisé en catégories, selon les dossiers et comités dont le Conseil de quartier s'occupe, par exemple : secrétariat, Henri-Bourassa et 22e rue, Méga-recyclage et autres dossiers. Par la suite, les résolutions sont classées par numéro de résolution et date, et le porteur de la résolution y est également inscrit. Si nécessaire, il y est indiqué le suivi fait, et la date de ce suivi. À chaque réunion, il est demandé si un suivi a été fait, jusqu'à ce qu'il le soit.

De plus, le trésorier a produit pour un document de procédures des assemblées régulières et spéciales d'urgence, avec un guide pour le président, le trésorier, et la secrétaire, la fin des fonctions d'un officier du Conseil, le comité des priorités, la mise en application d'une décision par résolution du CA ou du Conseil, le secrétariat, archives et banque de documents électroniques (BDÉ), un registre de procès-verbaux et des résolutions, un registre des personnes qui participent aux assemblées du CA, un système de correspondance, ainsi que la création d'un blog. Ces procédures sont



maintenant mises en applications et elles aident grandement les échanges et suivis.

Malheureusement, l'assistante-secrétaire a démissionné, et nous sommes toujours à la recherche de quelqu'un pour la remplacer.

#### 4. RAPPORT DE LA TRÉSORIE

##### RAPPORT DU TRÉSORIER DU CONSEIL DE QUARTIER DE MAIZERETS

par Yvan Ouellet, administrateur et trésorier

##### ÉTATS FINANCIERS 2012

Les états financiers se composent de l'état des revenus et dépenses pour 2012 et du bilan au 31 décembre 2012 (annexe 1).

Les revenus se composent généralement en grande partie d'une source unique, soit de la Ville de Québec via l'arrondissement La Cité-Limoilou.

Mentionnons deux fonds distincts : un fonds annuel de 1500 \$ pour les dépenses de fonctionnement et un maximum de 5000 \$ pour organiser des activités prévus par un fonds dit 'fonds du pouvoir d'initiative'. En 2012, le Conseil ne pas reçu de somme provenant de ce dernier fonds. Le Conseil peut également et à l'occasion recevoir des subventions ou des sommes d'argent de la part de tiers, notamment lorsqu'il organise des activités.

#### 5. LE CONSEIL DE QUARTIER DANS LES MÉDIAS EN 2013

Le texte qui suit a été publié dans le courrier des lecteurs du Journal Le Soleil, le 22 janvier 2013. Il a été reproduit avec l'approbation de l'auteur et du Journal Le Soleil

#### Écœuré d'avoir à faire de véritables consultations publiques?

*Martial Van Neste, membre du Conseil de Quartier Maizerets*

Être cité comme exemple d'une raison de quitter la politique de la part du vice-président de l'exécutif d'une ville comme Québec n'est pas banal. Surtout si on se fait accuser publiquement de ne pas être professionnel, d'être « cheap » et n'être là que pour critiquer. On est en droit de se demander ce qui a pu provoquer une telle réaction de **monsieur Picard**, alors que celui-ci n'a pas voulu faire aucun commentaire lors du dépôt de l'intervention du représentant du Conseil de Quartier Maizerets, mais seulement en conférence de presse, après l'assemblée publique sur le PPU d'Estimauville le 17 janvier dernier à Québec. En fait, le Conseil de Quartier Maizerets soulignait que cette « consultation » ne respectait pas le guide du ministère des Affaires Municipales, destiné aux professionnels de l'urbanisme. Le guide est clair qu'une « consultation doit satisfaire aux règles de l'art et aux règles éthiques usuellement reconnues, par exemple :

- accès à une documentation pertinente et de qualité, rédigée dans un langage compréhensible;
- délai suffisant pour s'approprier l'information;
- assemblée de consultation en deux temps distincts et se déroulant, au besoin, en plusieurs séances de manière à permettre la présentation du projet, de répondre aux questions du public et de rendre possible l'expression des opinions;
- rédaction et diffusion d'un rapport de consultation faisant état des opinions et des préoccupations des citoyens à l'égard du projet;
- diffusion d'une réponse motivée des décideurs;
- suivi.

La demande du Conseil de Quartier n'est donc pas farfelue et dans bien d'autres consultations, la ville a suivi ce processus. Pourquoi cette « consultation » n'a-t-elle été que de quelques semaines durant la période des fêtes, alors que pour le PPU de Saint-Roch, plus de 6 mois ont été accordés?

Monsieur Picard aurait pu au moins nous indiquer les raisons pour lesquelles la ville a un tel empressement.

En regard du PPU D'Estimauville, l'intention d'y implanter un Éco Quartier, de revitaliser cette partie de notre quartier avec de l'habitation mixte est louable. De plus, la présentation qui a été faite par l'urbaniste de la ville était de grande qualité pour faire comprendre les changements proposés. Cette séance d'information aurait été un bon point de départ d'une consultation, pas la clôture de celle-ci.

L'implication des citoyens dans la planification de leur ville est fondamentale et les Conseils de Quartier sont une particularité à Québec dont nous pouvons être fiers. Ces Conseils de Quartier sont composés de citoyens bénévoles élus. Ces citoyens ont besoin d'un minimum de temps pour donner un avis. Nous sommes régis par des procédures qui exigent que nos positions soient approuvées en séance publique convoquée à l'avance. Sur la question de l'Éco Quartier, en dehors de l'intégration environnementale, les différentes expériences à travers le monde indiquent qu'un facteur de succès important est l'implication des citoyens dans celui-ci. En effet, un Éco Quartier est plus qu'un important contrat de construction donné à un gros promoteur qui supporte des normes environnementales élevées. Un Éco-Quartier implique que ceux qui y vivent adaptent leur mode de vie et participent à la mise en place de celui-ci. À cet égard, on est bien mal parti...

...Donc, que penser de l'affirmation que nous ne sommes pas professionnels et cette invitation à rester chez nous de la part du plus important élu après le maire? Navrant...

**ANNEXE 1 - LES ÉTATS FINANCIERS 2012**

**1. L'état des revenus et dépenses en résumé pour l'année 2012**

Les REVENUS

Subvention de fonctionnement – Ville de Québec 1500,00

Revenus d'intérêts 0,56

**TOTAL DES REVENUS 1500,56**

Les DÉPENSES

Déclaration registraire des entreprises 2011 et 2012 86,12

Fête des voisins 2011 et 2012 400,00

Dépense mégarecyclage 569,63

Matériel de bureau 49,06

Secrétariat 525,00

**TOTAL DES DÉPENSES 1629,81**

**EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES -129,25**

**2. Bilan au 31 décembre 2012**

ACTIF – encaisse **5166,08**

PASSIF **0,00**

AVOIR DU PROPRIÉTAIRE **5166,08**

**ATTESTATION SOLENELLE DE LA TRÉSORERIE**

En date du 29 mars 2013, je, Yvan Ouellet, trésorier dûment désigné de la corporation du Conseil de quartier de Maizerets, certifie, atteste et affirme solennellement que les présents états financiers représentent fidèlement la situation financière véritable, régulière et exacte de la trésorerie du Conseil de quartier de Maizerets, sis en la Ville de Québec et en la province du même nom, et ce sous et en les seing et paraphe originaux dont copie des états a été officiellement déposée au siège social de la Corporation en la même date.